

« *L'art, l'argent, le pouvoir : vaste sujet ! Combien de peuples, de cultures, de civilisations spoliés au fil des temps ? Combien d'artistes qui ont vécu dans la misère et dont les œuvres donnent lieu à des gains pléthoriques ?* » a dit Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, en commençant son intervention sur la proposition de loi de Catherine Morin-Desailly, dont il a souligné que, si elle ne permettait pas de traiter ces sujets, elle apportait néanmoins des réformes utiles à un moment où le marché de l'art en France ne représente que 6 % du marché mondial : réforme du conseil des maisons de vente, avec, désormais, une majorité de professionnels ; possibilité donnée aux opérateurs de vente volontaires de procéder à des inventaires dits fiscaux en cas de succession (suite à un amendement de Jean-Pierre Sueur) ; formation professionnelle continue ; suppression du terme « opérateurs » au bénéfice du titre protégé de commissaire-priseur, etc.

>> [Lire l'intervention de Jean-Pierre Sueur](#)

>> [Voir la vidéo de son intervention](#)